

### En Bref

#### Maïs (p. 2)

Stade	Stade majoritaire : Emergence du panicule mâle
Ravageurs	Baisse des vols de pyrale. Observations de pontes dans les parcelles. Pucerons : ravageur toujours aussi peu présent dans les parcelles.

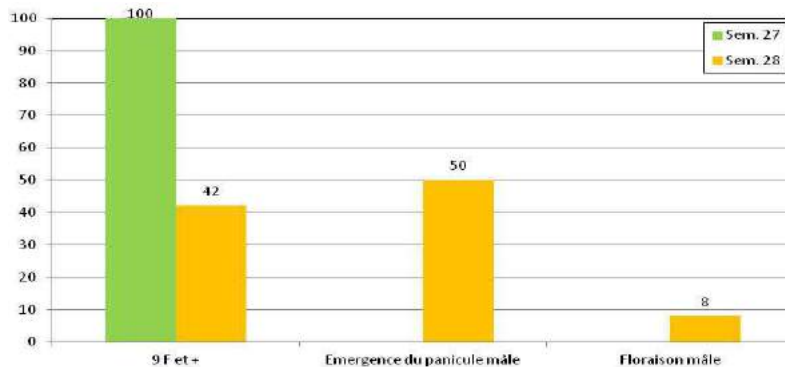
### MAÏS

12 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 1, Finistère : 2, Ille-et-Vilaine : 3 et Morbihan : 6).

#### Stades

Les parcelles du réseau sont comprises entre les stades « 9 feuilles et plus » et « floraison mâle ».

Le stade majoritaire pour cette semaine est « émergence du panicule mâle ».



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

#### Ravageurs

#### Pyrale : chute des piégeages de pyrales

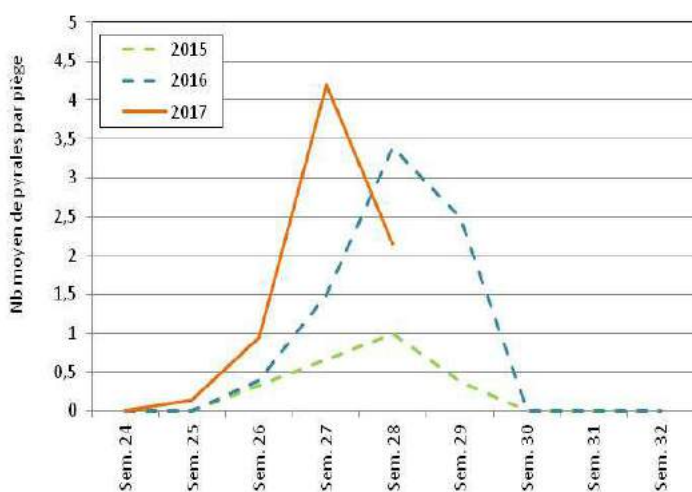
Cette semaine, des pyrales ont été piégées dans 5 pièges à phéromone sur 7 pièges relevés. Au total, 15 pyrales ont été capturées dans les pièges à phéromone.

Dans les pièges lumineux, aucune capture n'a été faite.

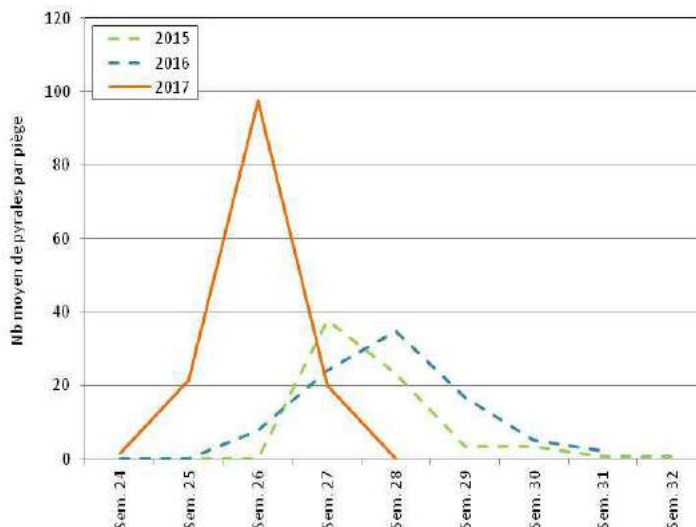
Cette semaine, 8 pièges ont été relevés :

- 1 piège lumineux : Illifaut (22).
- 7 pièges à phéromone : Argentré du Plessis (35), Briec (29), Milizac (29), Pabu (22), Neullac (56), Guégon (56) et Josselin (56).

Nombre moyen de pyrales piégées dans les pièges à phéromone



Nombre moyen de pyrales piégées dans les pièges lumineux



### ***Pucerons : aucun signalement***

Aucun puceron n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Les conditions climatiques annoncées sont moyennement favorables à leur développement. Beaucoup d'auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysope) et de parasitisme sont également signalés dans les parcelles. Risque **faible**.

**Période d'observation :** 3 feuilles à 10 feuilles.

**Seuil indicatif de risque :**

Pucerons	Stade du maïs	Seuil indicatif de nuisibilité
Sitobion avenae	Début juillet à début août	Intervenir avant la sortie des soies, s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus de l'épi
Rhopalosiphum padi	Début juillet à début août	Si quelques plantes colonisées : suivre l'évolution

### ***Cicadelles***

La présence de cicadelles communes est toujours signalée sur les parcelles.

Les symptômes signalés sont des ponctuations blanchâtres qui n'ont été observées uniquement sur les feuilles basses. Ils sont sans gravité tant qu'ils ne concernent que les feuilles basses des plantes. Les conditions sèches et chaudes du mois de juin ont été favorables à l'activité de cet insecte.



Piqûres dues aux cicadelles communes  
Source : Arvalis

Cicadelles communes  
Source : Arvalis



L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, Ets Moisson, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou.

**Direction de Publication**  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

**Rédigé par :**  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS  
Animateurs Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

**Comité de Relecture :**  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*